

	<b>Fiche de données de sécurité</b> Selon (UE) 2020/878 <b>Support A Neuf 5Kg</b> COLLE Revêtement Mural Lourd	Date : 10/2023
		Révision : 4
		Page 1/14

## 1. Identification de la substance / du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Produit :

Nom commercial : Support A Neuf 5Kg  
Identification du produit : Colle pour revêtement mural lourd pour dos papier, mousse, polyester non-tissé, fibre de verre,  
Usage : Particulier ou professionnel  
Code barre : 3700080712745

### 1.2. Utilisation identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées :

**Utilisation recommandée** : Application murale pour revêtement lourd.

**Utilisation déconseillée** : Utilisation autre que celles recommandées.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité. RL décor SARL

427 bis route de Conflans  
95220 Herblay FRANCE  
Telephone: +33(1) 30 26 10 40  
Email : [contact@rldecor.com](mailto:contact@rldecor.com)  
Site internet : [www.rldecor.com](http://www.rldecor.com)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence :

RI décor : +331.30.26.10.40 (disponible seulement aux horaires de bureaux)

**Responsable de la mise sur le marché** : Etienne MAHIEU [etienne.mahieu@rldecor.com](mailto:etienne.mahieu@rldecor.com)

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Mélange :**

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (Dangereux pour le milieu aquatique — Risque chronique, catégorie 3)

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Informations complémentaires sur l'étiquette :

EUH208 Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one ; masse réactionnelle de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut déclencher une réaction allergique.

Pictogrammes de danger : N'est pas applicable

Mot d'avertissement : N'est pas applicable

### Mentions de danger

	<b>Fiche de données de sécurité</b>	Date : 10/2023
	Selon (UE) 2020/878	Révision : 4
	<b>Support A Neuf 5Kg</b> COLLE Revêtement Mural Lourd	Page 2/14

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

### 2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient pas de substances répondant aux critères PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement REACH à une concentration  $\geq 0,1\%$  p/p.

Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbateurs endocriniens selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## 3.Composition/informations sur les composants

**3.1 Substances: N'est pas applicable.**

### 3.2 Mélanges :

**Contient du propane-1,2-diol (N° CAS : 57-55-6)**

#### Composant dangereux

Nom	Identifiants	[% poids]	Classification conformément au règlement (CE) n° 1278/2008 (CLP).
Nitrate de sodium	Numéro d'INDICE : – Numéro CAS : 7631-99-4 N° CE : 231-554-3 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488221-41-XXXX	<2,5%	Ox. Sol. 3H272 Irritation des yeux. 2H319
1,2-benzisothiazole-3(2H)-un	N° D'INDEX : 613-088-00-6 Numéro CAS : 2634-33-5 N° CE : 220-120-9 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2120761540-60-XXXX	< 0,05 %	Toxicité aiguë. 4 H302 Irrit. cutanée. 2 H315 Skin Sens. 1 H317 Eye Dam. 1H318 Toxicité aiguë. 2 H330 Aquatic Acute 1 H400 (M=1) Aquatic Chronic 2 H411 Limites de concentration spécifiques : Skin Sens. 1 H317 : C $\geq 0,05\%$

Pyrithione-zinc	N° D'INDEX : 613-333-00-7 Numéro CAS : 13463-41-7 N° CE : 236-671-3 Numéro d'enregistrement REACH : –	< 0,025 %	Repr. 1BH360D Toxicité aiguë. 2 H330 Tox. Aigu. 3 H301 STOT RÉ 1 H372 Barrage oculaire. 1H318 Aquatic Acute 1 H400 (M=1000) Aquatic Chronic 1 H410 (M=10) inhalation : ATE = 0,14 mg/L (poussières ou brouillards) orale : ATE = 221 mg/kg p.c.
Masse réactionnelle du 5-chloro-2- méthyl-2H- isothiazole-3-one et 2-méthyl-2H- isothiazole-3- one (3:1)	N° D'INDEX : 613-167-00-5 Numéro CAS : 55965-84-9 Numéro EC : – Numéro d'enregistrement REACH : –	< 0,0015 %	Toxicité aiguë. 3 H301 Tox. aiguë. 2 H310 Corr. 1B H314 Skin Sens. 1A H317 Eye Dam. 1H318 Toxicité aiguë. 2 H330 Aquatic Acute 1 H400 (M=100), Aquatic Chronic 1 H410 (M=100) Note B Concentration limite spécifique Skin Corr. 1C;H314 : C ≥ 0,6 % Irrit. cutanée. 2 ; H315:0,06 % ≤ C <0,6 % Lésion oculaire. 1; H318:C ≥ 0,6 % Irritation des yeux. 2 ; H319:0,06 % ≤ C <0,6 % Skin Sens. 1A;H317 : C ≥0,0015 %

Note B - Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché dans des solutions aqueuses à différentes concentrations et, par conséquent, ces solutions nécessitent une classification et un étiquetage différents puisque les dangers varient selon les concentrations. Dans la partie 3, les entrées accompagnées de la note B portent une désignation générale du type suivant: «acide nitrique ... %». Dans ce cas, le fournisseur doit indiquer le pourcentage de concentration de la solution sur l'étiquette. Sauf indication contraire, il est supposé que la concentration en pourcentage est calculée sur une base poids/poids. Le texte intégral de toutes les phrases H et mentions de danger est affiché à la section 16.

	<b>Fiche de données de sécurité</b>	Date : 10/2023
	Selon (UE) 2020/878	Révision :4
	<b>Support A Neuf 5Kg</b> COLLE Revêtement Mural Lourd	Page 4/14

#### 4. Premiers secours

##### 4.1 Description des premiers secours

Contact visuel : Assurez-vous de retirer toutes les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Lavez rapidement les yeux avec beaucoup d'eau tout en soulevant les paupières. Continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si des symptômes inquiétants apparaissent.

Après inhalation : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, ce produit n'est pas dangereux. En cas d'inconfort, déplacer immédiatement la personne exposée à l'air frais. Offrez de l'air frais, de la chaleur et du repos, de préférence dans une position assise droite et confortable. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Suite à un contact cutané :Retirer les vêtements contaminés. Lavez la peau avec de l'eau et du savon. Utilisez une crème hydratante. Les vêtements contaminés doivent être lavés avant réutilisation. Consulter un médecin si des symptômes inquiétants apparaissent.

Après ingestion :Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consultez un médecin. Assurer une aération.

##### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau : adhérences cutanées, rougeurs possibles, démangeaisons, réactions allergiques chez les personnes particulièrement sensibles. Lentilles de

Contact : rougeurs possibles, larmoiement, adhérence des paupières.

Ingestion : l'ingestion de grandes quantités de produit peut provoquer des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, de la diarrhée et des adhérences des lèvres.

Inhalation : aucun effet indésirable n'est attendu par cette voie d'exposition lorsque le produit est utilisé correctement.

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Si des symptômes persistent, consultez un médecin et montrez-lui la fiche signalétique ou l'étiquette.

Notes pour le médecin : Traiter de manière symptomatique.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : dioxyde de carbone, mousse, poudre d'extinction, eau pulvérisée. Adaptez les moyens d'extinction aux matériaux environnants.

Moyens d'extinction inadaptés : jet d'eau - risque de propagation de la flamme.

##### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

RL décor SARL 427 bis route de Conflans 95220 Herblay FRANCE  
Telephone: +33(1) 30 26 10 40 Fax: +33(1) 39 78 37 72

	<b>Fiche de données de sécurité</b> Selon (UE) 2020/878 <b>Support A Neuf 5Kg</b> COLLE Revêtement Mural Lourd	Date : 10/2023
		Révision : 4
		Page 5/14

Pendant l'incendie, le produit peut produire des gaz nocifs contenant des oxydes de carbone, des oxydes d'azote et d'autres produits de décomposition thermique non identifiés. Ne pas inhaler les produits de combustion, ils peuvent être dangereux pour la santé humaine.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Porter des vêtements de protection complets et un appareil respiratoire autonome.

Équipement de protection pour les pompiers : Gardez les récipients au frais en les aspergeant d'eau. Si possible, retirez les conteneurs de la zone dangereuse. Empêcher de se propager ou de pénétrer dans les égouts, les fossés ou les rivières. Éliminer le matériel libéré et confiné conformément aux réglementations locales.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pour les non-secouristes :

Éloigner de la zone de danger toutes les personnes non impliquées dans l'urgence. Si nécessaire, ordonnez l'évacuation. Évitez tout contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs. Assurer une aération.

Pour les secouristes :

Portez des vêtements de protection comme décrit à la section 8.

### 6.2 Précautions environnementales

Ne pas rejeter dans les égouts, les cours d'eau ou dans le sol. Les autorités locales doivent être informées de toute exposition à l'environnement.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Arrêtez la fuite si cela est sans danger (scellez l'emballage endommagé et placez-le dans un récipient de remplacement).

Les déversements doivent être éliminés mécaniquement. Recueilli dans le réservoir et éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Ventiler la zone avec de l'air frais.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour plus d'informations sur l'équipement de protection individuelle.

Voir la section 13 pour les informations sur l'élimination.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Mesures de protection

Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Évitez de respirer les vapeurs. Évitez tout contact avec les yeux et la peau. Lors de la manipulation, utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir section 8). Assurer une bonne ventilation sur le lieu de travail. Tenir loin de la chaleur. Ne pas fumer! Lors de l'utilisation, ne pas manger ni boire.

	<b>Fiche de données de sécurité</b>	Date : 10/2023
	Selon (UE) 2020/878	Révision :4
	<b>Support A Neuf 5Kg</b> COLLE Revêtement Mural Lourd	Page 6/14

### Conseils en matière d'hygiène générale du travail

Assurer une bonne ventilation/aspiration sur le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation. Se laver les mains avant et après avoir travaillé avec le produit. Les vêtements contaminés doivent être lavés avant réutilisation.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans les récipients d'origine bien fermés dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenir à l'écart des aliments, boissons ou aliments pour animaux. Protéger de l'exposition directe au soleil, aux sources d'inflammation et aux flammes nues. Protéger de l'eau et de l'humidité. Protéger du gel.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Candidatures soumises conformément à la section 1.2.

## 8. Contrôle de l'exposition et protection personnelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites internationales :

Substance	N ° CAS:	Base / Pays	Court instant Valeur [mg/m3]	Court instant Valeur [ppm-Calculé]	Temps Pondéré Moyenne Exposition Limite [mg/m3-8h]	Temps Pondéré Moyenne Exposition Limite [ppm-Calculé]
masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9	Allemagne	0,4	-	0,2	-

Veuillez vérifier les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales dans votre pays.

**DNEL pour propane-1,2-diol [CAS 57-55-6]**

Voie d'exposition	Schéma d'exposition	DNEL (employés)
inhalation	Système à long terme	168 mg/m <sup>3</sup>
inhalation	Système à long terme	10 mg/m <sup>3</sup>
Voie d'exposition	Schéma d'exposition	DNEL (consommateurs)
inhalation	Système à long terme	50 mg/m <sup>3</sup>
inhalation	Système à long terme	10 mg/m <sup>3</sup>

Veuillez vérifier les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales dans votre pays.

**DNEL pour propane-1,2-diol [CAS 57-55-6]**

Voie d'exposition	Schéma d'exposition	DNEL (employés)
inhalation	Système à long terme	168 mg/m <sup>3</sup>
inhalation	Système à long terme	10 mg/m <sup>3</sup>
Voie d'exposition	Schéma d'exposition	DNEL (consommateurs)
inhalation	Système à long terme	50 mg/m <sup>3</sup>
inhalation	Système à long terme	10 mg/m <sup>3</sup>

**PNEC pour le propane-1,2-diol [CAS 57-55-6]**

Eau fraîche	260mg/l
Eau de mer	26mg/l
Sédiment d'eau douce	572mg/kg matière sèche
Sédiment d'eau marine sol	57,2mg/kg
Libération sporadique	183mg/l
Station d'épuration	20000mg/l

**8.2 Contrôles de l'exposition**

Contrôles techniques appropriés

Se laver les mains à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes. Retirez rapidement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle  
Protection des yeux/du visage

Éviter le contact visuel. Portez des lunettes de protection contre les produits chimiques approuvées là où l'exposition oculaire est raisonnablement probable. Utilisez un équipement de protection oculaire testé et approuvé selon les normes gouvernementales appropriées telles que EN 166.

Protection de la peau :

Protection des mains : Utilisez des gants. Les gants doivent être inspectés avant utilisation.

	<b>Fiche de données de sécurité</b> Selon (UE) 2020/878 <b>Support A Neuf 5Kg</b> COLLE Revêtement Mural Lourd	Date : 10/2023
		Révision :4
		Page 8/14

Les gants de protection sélectionnés doivent répondre aux spécifications de la directive 89/686/CEE et EN 374. Autre :

Porter des vêtements de protection. Les vêtements contaminés doivent être lavés avant réutilisation.

Protection respiratoire : Lorsque l'évaluation des risques montre que les respirateurs purificateurs d'air sont appropriés, utiliser un respirateur facial. Il est recommandé d'utiliser un équipement respiratoire avec filtre.

Risques thermiques : Aucune protection n'est requise ; le produit ne présente aucun risque thermique.

Contrôles de l'exposition environnementale

Les directives locales concernant les limites d'émission de substances volatiles doivent être respectées pour l'évacuation de l'air évacué contenant des vapeurs. Ne pas rejeter dans les égouts, les cours d'eau ou dans le sol. Les autorités locales doivent être informées de toute exposition à l'environnement.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations de base sur les propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide (pâte)
Couleur de la forme	blanc
Odeur	acétate
Point de fusion/de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité	Pas de données disponibles
Limites d'explosivité inférieure et supérieure	Pas de données disponibles
Point d'éclair	Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammation	Pas de données disponibles
Température de décomposition	Pas de données disponibles
pH	6-7,5
Viscosité cinématique	60 000 – 160 000 mPa·s en temp. de 20°C très
Solubilité	Soluble dans l'eau à température ambiante
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée disponible

	<b>Fiche de données de sécurité</b> Selon (UE) 2020/878 <b>Support A Neuf 5Kg</b> COLLE Revêtement Mural Lourd	Date : 10/2023
		Révision :4
		Page 9/14

(valeur log)

Pression de vapeur	Pas de données disponibles
Densité et/ou densité relative	0,95 ± 1,17 g/cm <sup>3</sup> Aucune
Densité de vapeur relative	donnée disponible
Caractéristiques des particules	Pas de données disponibles

### 9.2 Autres informations :

Les composés organiques volatils: 6,7 g/l

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Non réactif dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est attendue dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

### 10.4 Conditions à éviter

Évitez la lumière directe du soleil, les sources de chaleur et le feu. Protéger du gel..

### 10.5 Matériaux incompatibles

Matières organiques inflammables et substances réductrices.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit.

## 11. Information toxicologique

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008 Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible pour le mélange.

Nitrate de sodium [CAS 7631-99-4]

DL50 (orale, rat) > 2 000 mg/kg

DL50 (peau, rat) > 2 000 mg/kg

	<b>Fiche de données de sécurité</b> Selon (UE) 2020/878 <b>Support A Neuf 5Kg</b> COLLE Revêtement Mural Lourd	Date : 10/2023
		Révision :4
	Page 10/14	

### ATEmix- calculé

Toxicité aiguë (orale) > 2 000 mg/kg ; non classé

Toxicité aiguë (cutanée) >2000 mg/kg; non classé

Toxicité aiguë (inhalation) >20 mg/kg; non classés

Corrosion/irritation cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT-exposition unique

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.2 Informations sur d'autres dangers

Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbateurs endocriniens selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

	<b>Fiche de données de sécurité</b>	Date : 10/2023
	Selon (UE) 2020/878	Révision : 4
	<b>Support A Neuf 5Kg</b> COLLE Revêtement Mural Lourd	Page 11/14

## 12. Information écologique

### 12.1 Toxicity

#### Toxicité des composants

Nitrate de sodium [CAS 7631-99-4]		
Toxicité aiguë pour les poissons	LC50	1 354 mg/l/ 96 h/ Méné de Topeka (ASTM E729-26)
Toxicité aiguë pour les poissons	LC50	4 400 mg/l/ 96 h/ Salmo sp. ; méthodes d'essai biologique standard
Toxicité aiguë pour les daphnies	EC50	8 600 mg/l/ Daphnia magna (OCDE 202)
Toxicité aiguë pour les algues	EC50	> 1 700 mg/l

#### Toxicité du mélange

Le produit est nocif pour la vie aquatique et a des effets durables.

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

La mobilité des composants du mélange dans le sol dépend des propriétés hydrophiles et hydrophobes et des conditions biotiques et abiotiques du sol, y compris sa structure, ses conditions climatiques, les saisons et les organismes du sol.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne contient pas de substances répondant aux critères PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement REACH à une concentration  $\geq 0,1\%$  p/p.

#### 12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbateurs endocriniens selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### 12.7 Autres effets indésirables

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour la couche d'ozone. Tenir compte des autres effets nocifs des composants individuels du mélange sur l'environnement (par exemple, potentiel de perturbateur endocrinien, potentiel de réchauffement climatique).

### 13. Mesures d'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les déchets sont classés comme déchets dangereux. Élimination vers un site d'élimination des déchets agréé conformément à l'autorité locale d'élimination des déchets.

Base juridique : Directive 2008/98/CE telle que modifiée, 94/62/CE telle que modifiée.

### 14. Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN/ADNR	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
14.3. Risque de transport (Des classes)	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
14.4. Groupe d'emballage	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
14.5. Environnemental dangers	NON	NON	NON	NON
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
14.7. Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable

### 15. Réglementations

**15.1 Réglementations/législation spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement à la substance ou au mélange Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques (REACH)**

**Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 établissant une première liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle en application de la directive 98/24/CE du Conseil relative à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés aux agents chimiques au travail.**

	<b>Fiche de données de sécurité</b>	Date : 10/2023
	Selon (UE) 2020/878	Révision :4
	<b>Support A Neuf 5Kg</b> COLLE Revêtement Mural Lourd	Page 13/14

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques (REACH),

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE, et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 avec modifications. 2014/955/UE : Décision de la Commission du 18 décembre 2014 modifiant la décision 2000/532/CE relative à la liste des déchets conformément à la directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE.

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce mélange par le fournisseur.

## 16. Autres informations

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 – méthode calculée**  
**Aquatic Chronic3 H412**

### Mentions H pertinentes (numéro et texte intégral)

Ox. Sol. 3 H272 Peut intensifier l'incendie ; comburant. (Solides comburants, catégorie de danger 3)  
Acute Tox. 3 H301 Toxique en cas d'ingestion. (Toxicité aiguë (orale), catégorie de danger 3)  
Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion. (Toxicité aiguë (orale), catégorie de danger 4)  
Acute Tox. 2 H310 Mortel par contact avec la peau. (Toxicité aiguë (cutanée), catégorie de danger 2)

Correction de la peau. 1B H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. (Corrosion/irritation cutanée, catégorie de danger 1)  
Irritation de la peau. 2 H315 Provoque une irritation cutanée. (Corrosion/irritation cutanée, catégorie de danger 2)

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée (— Sensibilisation — Peau, catégorie de danger 1)

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves. (Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1)

Eye Irrit.2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. (Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2)  
Acute Tox. 2 H330 Mortel par inhalation. (Toxicité aiguë (inhalation), catégorie de danger 2)

Repr.1B H360D Peut nuire au fœtus. (Toxicité pour la reproduction, catégorie de danger 1B)

STOT RE.1 H372 Provoque des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée (Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie de danger 1)

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. (Dangereux pour le milieu aquatique — AcuteHazard, catégorie 1)

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (Dangereux pour le milieu aquatique — Risque chronique, catégorie 1)

RL décor SARL 427 bis route de Conflans 95220 Herblay FRANCE  
Telephone: +33(1) 30 26 10 40 Fax: +33(1) 39 78 37 72

	<b>Fiche de données de sécurité</b> Selon (UE) 2020/878 <b>Support A Neuf 5Kg</b> COLLE Revêtement Mural Lourd	Date : 10/2023
		Révision : 4
	Page 14/14	

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (Dangereux pour le milieu aquatique— Risque chronique, catégorie 2)

### Informations Complémentaires

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont exactes au meilleur de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues uniquement à titre indicatif pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et une libération en toute sécurité et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.

Il est de la responsabilité des personnes recevant cette fiche de données de sécurité du produit de s'assurer que les informations contenues dans ce document sont correctement lues et comprises par toutes les personnes susceptibles d'utiliser, de manipuler, d'éliminer ou d'entrer en contact de quelque manière que ce soit avec le produit. Si le destinataire produit ultérieurement une formulation contenant le produit, il est de sa seule responsabilité d'assurer le transfert de toutes les informations pertinentes de la fiche de données de sécurité du produit vers sa propre fiche de données de sécurité du produit.

Section mise à jour : 3.

Toutes les informations et instructions fournies dans cette fiche de données de sécurité (FDS) sont basées sur l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques à la date indiquée sur la présente FDS. Comme indiqué ci-dessus, cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la législation européenne applicable. Si vous achetez ce matériel en dehors de l'Europe, où les lois de conformité peuvent différer, vous devriez recevoir de votre fournisseur local une FDS applicable au pays dans lequel le produit est vendu et destiné à être utilisé. Veuillez noter que l'apparence et le contenu de la FDS peuvent varier, même pour le même produit, d'un pays à l'autre, reflétant les différentes exigences de conformité.

Fin du document